



Revue **Sociologie du travail**  
IRISSO – Université Paris–Dauphine  
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny  
75775 Paris Cedex 16, France

revue@sociologiedutravail.org  
www.sociologiedutravail.org

## Appel à propositions d'articles « Les cinq sens au travail »

**Numéro spécial coordonné par Léa Lima,  
Thierry Pillon et Laure de Verdalle**

Cet appel à contributions vise à susciter des propositions qui traitent des expériences sensorielles au travail. Depuis les analyses d'une certaine sociologie de l'atelier, particulièrement attentive aux bruits et aux odeurs, on sait que le travail s'éprouve non seulement par le geste mais aussi par les sens, et que les sens éduquent le geste. Dans cette sociologie et ces univers de travail, les sons sont des bruits, les odeurs agressives, comme autant de nuisances ou de pollutions qui atteignent l'ouvrier physiquement et mentalement. Robert Linhart en rend compte de manière très précise dès les premières pages de *L'Établi* (Linhart, 1978). La même écriture du corps éprouvé par un environnement hostile, parce que sombre et suffocant, marque une grande partie des textes classiques à caractère ethnographique sur la mine et les mineurs (Barbe, 2005). C'est donc d'abord sous l'angle de la pénibilité du travail que les sensations corporelles ont été prises en compte.

Depuis lors, la sociologie du travail a toutefois quelque peu délaissé cette dimension sensorielle de l'expérience sociale. La relecture proposée par Thierry Pillon (2016) des travaux sur le corps puisés dans les pages de *Sociologie du travail* ne présente qu'une seule occurrence des termes « odeur » et « odorat », renvoyant aux travaux de Jocelyne Porcher (2003) sur l'élevage. Inversement, on soulignera que les tentatives de bâtir une théorie sociologique de la perception se sont tenues éloignées des milieux de travail, à l'exception notable de la sociologie pragmatique française (Bessy et Chateauraynaud, 1995). Les études sensorielles, en plein essor aux États-Unis (Low, 2012), prennent appui sur les expériences de la « vie quotidienne » dont le travail semble étrangement exclu. On relèvera que la revue d'anthropologie *Terrain* a consacré un numéro aux odeurs (n° 47, 2006) et un autre au toucher (n° 49, 2007), mais sans que la question du travail y soit centrale. Dans le premier de ces numéros, Joël Candau et Agnès Jeanjean s'intéressent toutefois à celles et ceux qui sont, à travers leurs activités professionnelles, exposés « à des stimuli olfactifs à forte charge émotionnelle », émanant de corps vivants ou morts : médecins légistes, soignant·es à l'hôpital, employé·es de morgue ou

de pompes funèbres (Candeau et Jeanjean, 2006). Dans le second, Marie-Christine Pouchelle interroge le sens du toucher dans la culture hospitalière (Pouchelle, 2007) et Christel Sola analyse les happerceptions tactiles des professionnel·es pour qui le toucher met en jeu des compétences importantes dans la conduite de leurs activités (Sola, 2007).

Notre connaissance des mondes sensibles du travail semble ainsi se limiter au travail manuel et ouvrier, industriel ou artisanal (parfois avec une vision déjà datée), et à des groupes professionnels dont les sens sont mis particulièrement à rude épreuve (Memmi *et al.*, 2016). On évoquera, à titre d'illustrations, les danseurs et danseuses étudiées par Pierre-Emmanuel Sorignet (2006), les travailleurs des égouts évoqués par Agnès Jeanjean (2011), ou les concierges, dont Pascal Ughetto (2011) rappelle la confrontation permanente aux odeurs. Par ailleurs les enquêtes statistiques qui, comme l'enquête « Conditions de travail » de la DARES<sup>1</sup>, mettent en chiffres la perception des travailleurs, sont marquées par leur visée normative qui porte à ne considérer les sens que sous l'angle des nuisances, des contraintes physiques et des risques.

L'intérêt que l'on peut trouver aux incursions, aujourd'hui relativement discrètes, de la sociologie du travail dans le registre sensoriel, constitue une première bonne raison pour proposer un numéro de *Sociologie du travail* sur ce thème. Mais on peut également arguer de l'actualité d'un tel numéro alors que la mobilisation de la force de travail se fait de plus en plus totalisante, notamment dans les nouveaux modèles organisationnels, comme en témoignent les expériences de management sensoriel qui peuvent être mises en œuvre dans les entreprises. Certaines de ces techniques visant à agir directement sur les environnements de travail sont d'ailleurs assez anciennes, comme l'utilisation des couleurs d'ambiance dans la décoration des bureaux des années 1950 et 1960 (Pillon, 2018).

Pour prolonger ces questionnements, et élargir à la fois les univers de travail concernés et les manières de considérer la place des expériences sensorielles au sein de ces univers de travail, les contributions attendues pourront s'inscrire dans plusieurs axes.

## **1. Normes et conflit**

On pourra d'abord s'intéresser aux modes de régulation des environnements sonores, visuels, olfactifs, etc., dans les entreprises. Quels sont les processus et les acteurs de la construction des normes sensorielles sur les lieux de travail ? On peut ici penser à des travaux portant sur les espaces de travail tertiaire, les bureaux, ou bien les espaces commerciaux et les enjeux de leur standardisation. La normalisation de l'air, de la température, de la lumière est le résultat d'une conception orientée, destinée à favoriser des états, à induire des comportements chez les usagers de ces lieux (Grandclément, 2004 ; Balez, 2019) mais qui participe aussi de l'environnement

---

<sup>1</sup> La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, au sein du ministère du Travail.

sensoriel de ceux et celles qui travaillent dans ces espaces. Comment ces médiations techniques font-elles appel aux sens, et comment se répercutent-elles sur les travailleur.es ? Comment le management et les cadres se saisissent-ils de ces questions ? Qui sont les professionnel·es qui interviennent sur ces paramètres sensoriels (expert·es scientifiques, responsables Qualité de vie au travail, acteurs et actrices des services de prévention, etc.) et quels sont les outils de mesure mobilisés ? Quelles sont leurs pratiques et les représentations véhiculées par leurs choix techniques ? Ainsi, comment des catégories du discours managérial, telles que la « qualité de vie au travail », ou le « bien-être au travail », sont-elles traduites en dispositifs, et quels sont les actrices et acteurs institutionnels en charge de produire et de diffuser ces normes ? Comment les transformations récentes du droit du travail et l'intégration, pour le secteur privé, des Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) dans le nouveau Comité social et économique (CSE) ont-elles pu affecter la prise en charge de ces questions ?

Des analyses des conflits liés à ces tentatives de régulation et de normalisation des environnements sensoriels seront également bienvenues. Si des travaux anciens ont montré les effets néfastes de certains dispositifs sur la santé, en particulier le conditionnement de l'air (Pillon, 2007), quelles formes ces conflits prennent-ils aujourd'hui, et sur quoi portent-ils ? Dans les espaces tertiaires ouverts, la question du bruit par exemple, ou bien celle de l'intimité, font l'objet de conflits spécifiques (INRS, 2017 ; Memmi *et al.*, 2019). Les syndicats s'emparent-ils de ces questions d'environnement sensoriel ? Quelles limites sont considérées comme acceptables dans un cadre professionnel spécifique (Zolesio, 2009) ? Comment jouent les effets de génération ou de traditions professionnelles dans l'appréciation du tolérable et de l'intolérable ? Ainsi dans la tradition ouvrière, la capacité à tenir dans des conditions physiques éprouvantes s'impose comme norme ; comment ces postures morales traditionnelles sont-elles vécues, acceptées ou contestées par les plus jeunes, et dans d'autres secteurs, en particulier dans les services ? Observe-t-on enfin des biais genrés dans la mise aux normes des environnements sensoriels de travail et dans les conflits qui peuvent en résulter ?

## **2. Expériences et compétences sensorielles dans le travail**

Un second axe concerne la manière dont les expériences sensorielles se déploient dans les activités de travail, et sont prises en compte par les travailleurs et travailleuses.

Quels sont les modes de différenciation sociale des sensibilités et des expériences sensorielles au travail, c'est-à-dire des significations attribuées aux perceptions ? Quelles sont les formes d'apprentissage et de socialisation professionnelle à ces expériences (Avril, 2006) ? L'ajustement dans le cours de l'action appuyé sur une expérience sensorielle a récemment été décrit dans les métiers du cinéma à travers la capacité des professionnels à percevoir l'espace sur un plateau (Rot, 2019). Mais évaluer à distance, et d'un coup d'œil savoir se placer, être à la bonne place et percevoir un environnement en mouvement est constitutif d'autres activités

qui pourraient faire l'objet d'articles. Ainsi, les métiers de service nécessitent également une perception des distances appropriées avec le corps des autres et un « travail sensoriel » (Maslen, 2016), par exemple dans les activités de soin ou de *care* (Avril, 2016) mais également dans ceux de l'accueil (Schütz, 2018). Cela peut aller, parfois, jusqu'aux transgressions des normes de proximité qui engagent d'autres perceptions constitutives de la division du travail et de la hiérarchie des normes professionnelles (Zolezio, 2009).

L'automatisation croissante des systèmes de production des biens et des services a induit des changements dans les compétences sensorielles mobilisées par les salarié·es. Si l'ouvrier à l'écoute de sa machine n'a pas disparu, il est menacé par le technicien devant ses écrans. Mais l'automatisation n'annule pas pour autant le recours à la sensibilité tactile, aux perceptions les plus fines de systèmes fonctionnant en quasi-autonomie, aussi bien dans l'industrie (Rot et Vatin, 2017) que dans des activités plus robotisées encore (Moricot, 2020) où de nouvelles aptitudes, inédites, sont requises. Selon quelles modalités se construisent donc ces capacités à reconnaître les signaux émis par l'environnement ou par les matériaux ? La question vaut également pour des métiers aussi divers que les scaphandriers (Rosselin *et al.*, 2015), les ébénistes ou les stylistes-modélistes (Sola, 2007). On pourra s'interroger par exemple sur les formes d'apprentissage, directes ou indirectes, qui sont à l'origine de ces compétences, mais aussi sur leur inscription dans des collectifs de travail.

La revue attend également des contributions sur les compétences, individuelles et collectives, développées dans des situations de handicap sensoriel, le travail des personnes en situation de handicap étant bien moins étudié sociologiquement que leur accès à l'emploi (Metzger et Barril, 2004).

### **3. Professionnel·les des sens**

Enfin, dans la continuité des questionnements précédents, un troisième axe pourra plus spécifiquement porter sur les travailleurs et les travailleuses dont les activités requièrent des sens particulièrement aiguisés, et dont les expériences sensorielles contribuent à la définition des identités professionnelles, qu'il s'agisse des œnologues ou des parfumeurs et parfumeuses, pour ne citer que quelques métiers emblématiques de cette mobilisation intensive des compétences sensorielles. On peut aussi penser à la centralité des expériences sensorielles dans les métiers de l'agriculture.

Mais quelles sont les conditions sociales de reconnaissance des sensibilités comme compétences professionnelles ? Le numéro pourra ainsi accueillir des articles qui s'attachent à mettre en évidence les médiations par lesquelles s'élaborent ce que les ethnologues nomment les « happerceptions professionnelles » (Sola, 2007), c'est-à-dire des situations dans lesquelles le recours aux sens n'est pas une perception passive mais relève d'une démarche volontaire, active, et qui met en jeu une forme d'expertise (tactile, olfactive, gustative, auditive ou visuelle).

Dans ce cadre, la verbalisation de ce qui est ressenti, et sa circulation dans un collectif, peut être constitutive d'un savoir propre à une profession ou à une activité (Grosjean *et al.*, 2021). Ces compétences sensorielles sont ainsi susceptibles d'être appréhendées sous le registre d'une capacité collective à discriminer et à formaliser les sensations nécessaires à la réalisation d'une activité particulière.

Il peut aussi s'agir de professionnel·les dont le travail consiste à agir sur les expériences sensorielles d'autrui, ou à interpréter des signaux corporels et sensoriels, comme dans le diagnostic médical. Dans les métiers du soin, des changements institutionnels ou techniques récents modifient cette action sur autrui. Ainsi par exemple, la notion d' « éducation thérapeutique des patient·es » étend le champ de compétence et de connaissance des soignant·es à la réalité vécue par les malades. Les interventions des soignant·es s'orientent vers un partage et une interprétation conjointe des signes de la maladie comme socle des décisions thérapeutiques. La télémédecine, à l'inverse, transforme, et parfois dégrade, les conditions d'interaction et les possibilités d'interprétation des symptômes par les soignant·es (Gaglio et Mathieu-Fritz, 2018). On peut également penser, parmi les activités de soin, aux interventions des psychomotricien·nes, qui consistent à faire travailler les sens de leurs patient·es, en mobilisant pour cela leurs propres sens autant que ceux des patient·es. Enfin, les sens sont aussi plus largement mobilisés comme capacité professionnelle dans des métiers du contact physique intime, comme ceux de l'esthétique par exemple (Cochennec, 2004), mais caractérisés par une prévalence du personnel féminin — les « petites mains de la beauté » — et marqués par une dévalorisation symbolique de ces compétences.

\* \*  
\*

Nous souhaitons, à travers cet appel à contributions, susciter des propositions de sociologues, d'anthropologues, d'historien·nes qui font des expériences sensorielles leur objet de recherche, mais aussi provoquer le retour de chercheurs et chercheuses vers des « données dormantes » de leurs terrains. Nous invitons également les contributeurs et contributrices à se montrer attentifs aux défis méthodologiques posés par l'étude des sens : quels dispositifs d'enquête pour une sociologie du travail attentive aux cinq sens ? Les chercheurs et les chercheuses peuvent-ils s'abstraire d'une mesure physique ou chimique des émissions pour en apprécier uniquement les perceptions et les significations sociales ? Comment utiliser ses sens dans l'enquête et en contrôler les effets ? Comment par exemple décrire l'usage des sens sans en rabattre la description sur les particularités individuelles, mais au contraire la rapporter aux conditions sociales du travail ? Ces questionnements pourront utilement être intégrés aux articles proposés, même si nous n'appelons pas à la soumission de textes exclusivement méthodologiques.

## Références

- Avril, C., 2006, « Le travail des aides à domicile pour personnes âgées : contraintes et savoir-faire », *Le Mouvement social*, n° 216, p. 87-99.
- Balez, S., 2019, « Enjeux éthique des emprises olfactives et infraolfactives du conditionnement de l'air », *Les cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère*, n° 6, en ligne : <http://journals.openedition.org/craup/2564>.
- Bessy, C., Chateauraynaud, F., 1995, *Experts et Faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Métailié, Paris.
- Candeau, J., Jeanjean, A., 2006, « Des odeurs à ne pas regarder », *Terrain*, n° 47, p. 51-68.
- Cochennec, M., 2004, « Le soin des apparences. L'univers professionnel de l'esthétique-cosmétique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 4, n° 154, p. 80-91.
- Galio, G., Mathieu-Fritz A., 2018, « Les pratiques médicales et soignantes à distance. La télémédecine en actes », *Réseaux*, vol. 1, n° 207, p. 9-24.
- Grandclément, C., 2004, « Climatiser le marché. Les contributions des marketings de l'ambiance et de l'atmosphère », *Ethnographiques.org*, n° 6, en ligne : <http://www.ethnographiques.org/2004/Grandclement.html>
- Grosjean, S., Matte, F., Nahon-Serfaty, I., 2021, « “Sensory Ordering” in Nurses’ Clinical Decision-Making: Making Visible Senses, Sensing, and “Sensory Work” in the Hospital », *Symbolic Interaction*, vol. 44, n° 1 p. 163-182.
- INRS, 2017, « Travailler dans un bureau : des risques à ne pas sous-estimer », *Hygiène et sécurité du travail*, n° 248.
- Jeanjean, A., 2011, « Travailler à la morgue ou dans les égouts », *Ethnologie française*, vol. 41, n° 1, p. 59-66.
- Linhart, R., 1978, *L'Établi*, Éditions de Minuit, Paris.
- Low, K.E., 2012, « The Social Life of the Senses: Charting Directions », *Sociology Compass*, vol. 6, n° 3, p. 271-282.
- Maslen, S., 2016, « Sensory Work of Diagnosis: A Crisis of Legitimacy », *The Senses and Society*, vol. 11, n° 2, p. 158-176.
- Memmi, D., Raveneau, G., Taïeb, E., 2016, *Le social à l'épreuve du dégoût*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.
- Memmi, S., Rosankis, E., Sandret, N., Duprat, P., Léonard, M., Morand, S., Tassy, V., 2019, « Comment ont évolué les expositions des salariés du secteur privé aux risques professionnels sur les vingt dernières années ? Premiers résultats de l'enquête Sumer 2017 », *Dares Analyses*, n° 41.
- Metzger, J.-L., Barril, C., 2004, « L'insertion professionnelle des travailleurs aveugles et sourds : les paradoxes du changement technico-organisationnel », *Revue française des affaires sociales*, n° 3, p. 63-86.
- Moricot, C., 2020, *Agir à distance. Enquête sur la délocalisation du geste technique*, Classiques Garnier, Paris.
- Pillon, T., 2007, « Le corps et l'air artificiel », *Communications*, n° 81, p. 85-99.
- Pillon, T., 2016, « De quelques traces du corps en sociologie du travail », *Sociologie et sociétés*, vol. 48, n° 1, p. 83-96.
- Pillon, T., 2018, « Les couleurs d'ambiance. L'exemple des bureaux dans les années 1950-1960 », *Communications*, n° 102, p. 199-209.

- Porcher, J., 2003, « Bien-être et souffrance en élevage : conditions de vie au travail des hommes et des animaux », *Sociologie du travail*, vol. 45, n° 1, p. 27-43.
- Pouchelle, M.-C., 2007, « Quelques touches hospitalières », *Terrain*, n° 49, p. 11-26.
- Rosselin, C., Lalo, É., Nourit, D., 2015, « Prendre, apprendre et comprendre. Mains et matières à travailler chez les scaphandriers », *Ethnographiques.org*, n° 31, en ligne : <https://www.ethnographiques.org/2015/Rosselin-Lalo-Nourrit>
- Rot, G., 2019, *Planter le décor. Une sociologie des tournages*, Presses de Sciences Po, Paris.
- Rot, G., Vatin, F., 2017, *Au fil du flux. Le travail de surveillance-contrôle dans les industrie chimique et nucléaire*, Presses des Mines, Paris.
- Schütz, G., 2018, *Jeunes, jolies et sous-traitées : les hôtesse d'accueil*, La Dispute, Paris.
- Sola, C., 2007, « “Y a pas de mots pour le dire, il faut sentir”. Décrire et dénommer les happerceptions professionnelles », *Terrain*, n° 49, p. 37-50.
- Sorignet, P.-E., 2006, « Danser au-delà de la douleur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 163, p. 46-61.
- Ughetto, P., 2011, « Gardien d'immeuble, sentir et ressentir », *Communications*, n° 89, p. 89-101.
- Zolezio, E., 2009, « Chirurchiennes de garde » et humour « chirurgical ». Posture féminine de surenchère dans l'humour sexuel et scatologique », *Interrogations ?*, n° 8, en ligne : <http://revue-interrogations.org/Chirurchiennes-de-garde-et-humour>

### Modalités de réponse et calendrier

La revue souhaite recevoir dans un premier temps des intentions d'articles présentant la question étudiée, le matériel recueilli ou à recueillir et l'approche adoptée. Ces notes d'intention, de **8000 à 10000 signes maximum** incluant les espaces, les notes et les références, sont à envoyer par courriel, sous la forme d'un fichier word (.docx), **exclusivement à la rédaction de la revue** (revue<at>sociologiedutravail.org), le **15 octobre 2021** au plus tard. Les propositions seront **évaluées anonymement** et ne contiendront donc aucune information permettant d'identifier leurs auteurices, dont les coordonnées doivent être renseignées séparément, dans le **formulaire de soumission** téléchargeable sur le site internet de la revue :

<https://www.sociologiedutravail.org/spip.php?article4>

Les contributeurs et contributrices seront informé·es fin novembre 2021 de la suite donnée à leurs propositions. Les propositions retenues feront l'objet d'une demande d'**article**, dont le texte complet (de 75 000 signes maximum) devra être envoyé à la revue le **1er septembre 2022** au plus tard.

Les articles feront l'objet d'une évaluation anonyme selon la procédure en vigueur au sein du comité de rédaction et exposée sur le site internet de la revue. Les échéances pour d'éventuels remaniements des articles retenus et le calendrier de publication du numéro spécial seront précisés au cours des différentes étapes du processus.